

**Fiche de données de sécurité**  
conforme ChemG (SR 813.1), ChemV (SR 813.11),  
et Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**BINKERT**

Nom commercial du produit : ALUFLUID  
Date d'exécution : 29.10.2019 / DA  
Date d'édition : 29.10.2019 / DA

Version (Révision) : 5.0.0 (4.0.0)

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

ALUFLUID

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisations identifiées pertinentes**

Fluides pour le travail des métaux

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)**

CH-l'Importateur

Josef Binkert AG  
Grabenstrasse 1  
CH-8304 Wallisellen

Téléphone: +41 44 832 55 55  
Téléfax: +41 44 832 55 66  
Mail: [info@binkertag.ch](mailto:info@binkertag.ch)  
Web: [www.binkertag.ch](http://www.binkertag.ch)

Fabricant

ML LUBRICATION GMBH  
Hafenstraße 15  
DE-97424 Schweinfurt

Téléphone: +49 97 21 65 95-0  
Téléfax: +49 97 21 65 95-65

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Tox info Suisse 145 (à l'étranger +41 44 251 51 51)  
Centre anti-poison Tel. +33 140 054 848 (Paris)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Asp. Tox. 1 ; H304 - Danger par aspiration : Catégorie 1 ; Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

**Pictogrammes des risques**



Danger pour la santé (GHS08)

**Mention d'avertissement**

Danger

**Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage**

Hydrocarbons, C12-C15, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics ; N°CAS : 869062-45-3

**Mentions de danger**

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Conseils de prudence**

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/....  
P331 NE PAS faire vomir.  
P405 Garder sous clef.  
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Nom commercial du produit :** ALUFLUID  
**Date d'exécution :** 29.10.2019 / DA  
**Date d'édition :** 29.10.2019 / DA

**Version (Révision) :** 5.0.0 (4.0.0)

## 2.3 Autres dangers

Aucune

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Description

Huile de base et additifs.

#### Composants dangereux

Hydrocarbures, C12-C15, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119453414-43-0001; N°CE : 920-107-4; N°CAS : 869062-45-3

Poids : ≥ 85 - 90 %

Classification 1272/2008 [CLP] : Asp. Tox. 1 ; H304

#### Indications diverses

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Informations générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

#### En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. Le cas échéant, respiration artificielle par oxygène. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Changer les vêtements souillés ou mouillés. Après contact avec la peau, se laver et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

#### Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

#### En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin. Rincer la bouche abondamment à l'eau. En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes suivants peuvent se manifester: Toux, Troubles respiratoires, Dyspnée, Fièvre, Vomissement  
Pneumonie Des symptômes peuvent apparaître seulement quelques heures après l'exposition.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aide élémentaire, décontamination, traitement symptomatique. En cas de vomissement faire attention au risque d'étouffement.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Mousse, Poudre d'extinction, Dioxyde de carbone (CO2), Eau en aérosol, Brouillard d'eau,

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### Produits de combustion dangereux

**Nom commercial du produit :** ALUFLUID  
**Date d'exécution :** 29.10.2019 / DA  
**Date d'édition :** 29.10.2019 / DA

**Version (Révision) :** 5.0.0 (4.0.0)

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Monoxyde de carbone, Oxydes nitriques (NO<sub>x</sub>), Fumée et vapeurs, Sous-produits de combustion incomplète, Oxydes de carbone.

### 5.3 Conseils aux pompiers

#### Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

### 5.4 Indications diverses

Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie. Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnel. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Ventiler la zone concernée. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. S'assurer que d'éventuelles fuites pourront être collectées (p.ex. dans des cuvettes ou bouteilles). En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avvertir les autorités compétentes.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour la rétention

Si possible sans prendre des risques, arrêter les fuites et collecter le matériau épandu accidentellement. Sinon le faire brûler sous contrôle. Colmater les bouches de canalisations. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

#### Pour le nettoyage

Éliminer immédiatement les quantités renversées. Nettoyer avec un matériau absorbant (p. ex. chiffon, non-tissé). Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination. Ventiler la zone concernée. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir la section 7 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.

Voir la Section 8 pour les précautions environnementales.

Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser un équipement de protection individuel (voir section 8). Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Poser des couvercles sur les conteneurs immédiatement après utilisation. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Utiliser uniquement un outillage à protection antistatique (sans étincelles).

#### Mesures de protection

##### Mesures de lutte contre l'incendie

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif. Retour de flamme sur longue distance possible.

##### Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Nom commercial du produit :** ALUFLUID  
**Date d'exécution :** 29.10.2019 / DA  
**Date d'édition :** 29.10.2019 / DA

**Version (Révision) :** 5.0.0 (4.0.0)

## **Demandes d'aires de stockage et de récipients**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé. Protéger les conteneurs contre l'endommagement. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Prévoir une mise à terre des récipients, appareillages, pompes et dispositifs d'aspiration.

Matériel adéquat pour récipients/installations: Acier Acier inoxydable

Matériel inadéquat pour récipients/installations: NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel) NBR (Caoutchouc nitrile), Caoutchouc butyle

## **Conseils pour le stockage en commun**

Tenir à l'écart de: Agent oxydant

**Classe de stockage :** 10

**Classe de stockage (TRGS 510) :** 10

**Ne pas stocker ensemble avec**

Aliments pour humains et animaux

## **Autres indications relatives aux conditions de stockage**

**Température de stockage recommandée :** 5 - 40°C / 40 - 105°F.

**Protéger contre :** Gel Forte chaleur. Radiations UV/rayonnement solaire, Humidité, Eau.

**Stabilité au stockage :** 24 mois

## **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1 Paramètres de contrôle**

#### **Valeurs limites au poste de travail**

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

#### **Valeurs VME et VLE**

Aucune VME disponible Aucune VLE disponible.

### **8.2 Contrôles de l'exposition**

#### **Dispositifs techniques appropriés de commande**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail. Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

#### **Protection individuelle**

Les choix des équipements de protection individuelle dépendent des conditions d'exposition potentielles, notamment en fonction de l'application, des pratiques de manipulation, de la concentration et de la ventilation. Les renseignements ci-dessous relatifs au choix des équipements de protection sont basés sur l'utilisation normale prévue de ce produit.

##### **Protection yeux/visage**

Lunettes avec protections sur les côtés DIN EN 166

##### **Protection de la peau**

###### **Protection des mains**

Lors de contact fréquents avec les mains Porter les gants de protection homologués: DIN EN 374

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Ne pas porter de gants dans les endroits où fonctionnent des machines et outillages en rotation.

###### **Matériau approprié :**

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente:

Matériau: NBR (Caoutchouc nitrile), CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène), PVA (alcool polyvinylique),

Épaisseur du matériau des gants: 0,70 mm

Temps de pénétration (durée maximale de port): > 480 min

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures:

Matériau: NBR (Caoutchouc nitrile), CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène), PVA (alcool polyvinylique),

**Fiche de données de sécurité**  
conforme ChemG (SR 813.1), ChemV (SR 813.11),  
et Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**BINKERT**

**Nom commercial du produit :** ALUFLUID  
**Date d'exécution :** 29.10.2019 / DA  
**Date d'édition :** 29.10.2019 / DA

**Version (Révision) :** 5.0.0 (4.0.0)

Epaisseur du matériau des gants: 0,40 mm  
Temps de pénétration (durée maximale de port): > 30 min

**Temps de pénétration (durée maximale de port) :** Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité/la perméabilité.

**Protection corporelle**

Protection corporelle: non indispensable. Lorsque le contact prolongé ou répété est possible, le port de vêtements résistants aux produits chimiques et pétroliers est recommandé.

**Protection respiratoire**

En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle. Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Une protection respiratoire est nécessaire lors de: dépassement de la valeur limite, ventilation insuffisante, formation d'aérosol ou de nébulosité.

**Mesures générales de protection et d'hygiène**

ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit. Après le travail, utiliser des produits pour les soins de la peau.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**Aspect :** liquide  
**Couleur :** incolore  
**Odeur :** caractéristique

**Données de sécurité**

<b>pH :</b>			non applicable	
<b>Température de fusion/plage de fusion :</b>			non déterminé	
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :</b>	( 1013 hPa )	>	240 °C	
<b>Point éclair :</b>			104 °C	DIN EN ISO 2592
<b>Limite inférieure d'explosivité :</b>			0,6 Vol-%	
<b>Limite supérieure d'explosivité :</b>			6,5 Vol-%	
<b>Pression de la vapeur :</b>	( 20 °C )		Aucune donnée disponible	
<b>Densité :</b>	( 15 °C )		0,825 g/cm <sup>3</sup>	DIN EN ISO 12185
<b>Solubilité dans l'eau :</b>	( 20 °C )		insoluble	
<b>log P O/W :</b>			non applicable	
<b>Température d'ignition :</b>		>	240 °C	
<b>Viscosité cinématique :</b>	( 40 °C )	env.	2,4 mm <sup>2</sup> /s	DIN EN ISO 3104
<b>Température de décomposition :</b>			Aucune donnée disponible	
<b>Seuil olfactif :</b>			Aucune donnée disponible	
<b>Densité relative de la vapeur :</b>	( 20 °C )		Aucune donnée disponible	
<b>Indice d'évaporation :</b>			Aucune donnée disponible	
<b>Vitesse d'évaporation :</b>			Aucune donnée disponible	
<b>Liquides comburants :</b>		Non comburant.		
<b>Propriétés explosives :</b>		Non explosif conforme EU A.14.		

**9.2 Autres informations**

Aucune

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**Nom commercial du produit :** ALUFLUID  
**Date d'exécution :** 29.10.2019 / DA  
**Date d'édition :** 29.10.2019 / DA

**Version (Révision) :** 5.0.0 (4.0.0)

## 10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

## 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

## 10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

## 10.5 Matières incompatibles

Agent oxydant, fortes.

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Absence de données toxicologiques. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants. Les données se rapportent au composant principal.

#### Effets aigus

Aucun effet important ou danger critique connu.

##### Toxicité orale aiguë

Paramètre : DL50 ( Hydrocarbons, C12-C15, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics ;  
N°CAS : 869062-45-3)  
Voie d'exposition : Par voie orale  
Espèce : Rat  
Dose efficace : > 5000 mg/kg

##### Toxicité dermique aiguë

Paramètre : DL50 ( Hydrocarbons, C12-C15, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics ;  
N°CAS : 869062-45-3)  
Voie d'exposition : Dermique  
Espèce : Lapin  
Dose efficace : > 2000 mg/kg

##### Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre : LC50 ( Hydrocarbons, C12-C15, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics ;  
N°CAS : 869062-45-3 )  
Voie d'exposition : Inhalation  
Espèce : Rat  
Dose efficace : > 5 mg/l

#### Effet irritant et caustique

non irritant.

#### Sensibilisation

non sensibilisant.

#### Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

##### Cancerogénité

Aucun effet important ou danger critique connu.

##### Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun effet important ou danger critique connu.

##### Toxicité pour la reproduction

Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — (exposition unique)

**Nom commercial du produit :** ALUFLUID  
**Date d'exécution :** 29.10.2019 / DA  
**Date d'édition :** 29.10.2019 / DA

**Version (Révision) :** 5.0.0 (4.0.0)

#### **STOT SE 1 et 2**

Non susceptible de provoquer des lésions d'organes à la suite d'une exposition unique.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles – (exposition répétée)**

##### **STOT RE 1 et 2**

Non susceptible de provoquer des lésions d'organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### **Danger par aspiration**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Basé sur les propriétés physico-chimiques du produit. Données concernant la viscosité: voir section 9.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

Absence de données écotoxicologiques. Les propriétés écotoxicologiques de ce mélange sont déterminées par les propriétés écotoxicologiques de chacun des composants (voir section 3). Les indications relatives à l'écologie se rapportent aux principaux composants.

#### **Toxicité aquatique**

non nocif pour les organismes aquatiques jusqu'à la concentration testée

##### **Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson**

Paramètre : CL0 ( Hydrocarbures, C12-C15, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 2% aromatics ; N°CAS : 869062-45-3)

Espèce : Oncorhynchus mykiss (truite arc-en)

Dose efficace : > 1000 mg/l

Temps d'exposition : 96h

##### **Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia**

Paramètre : EC0 ( Hydrocarbures, C12-C15, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 2% aromatics ; N°CAS : 869062-45-3)

Espèce : Daphnia magna (puce d'eau)

Dose efficace : > 1000 mg/l

Temps d'exposition : 48h

##### **Aiguë (à court terme) toxicité pour les algues**

Paramètre : EC0 ( Hydrocarbures, C12-C15, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 2% aromatics ; N°CAS : 869062-45-3)

Espèce : Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)

Dose efficace : > 1000 mg/kg

Temps d'exposition : 72h

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

#### **Décomposition abiotique**

##### **Élimination physico-chimique**

On peut le dissocier mécaniquement dans des installations d'épuration.

#### **Biodégradation**

Méthode d'analyse : Biodégradation ( Hydrocarbures, C13-C15, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 2% aromatics ; N°CAS : 64742-47-8 )

Évaluation : Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).

Une partie des composants est biodégradable.

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

### **12.6 Autres effets néfastes**

Des détériorations peuvent survenir par effets mécaniques du produit (par ex. collage).

Nom commercial du produit : ALUFLUID  
Date d'exécution : 29.10.2019 / DA  
Date d'édition : 29.10.2019 / DA

Version (Révision) : 5.0.0 (4.0.0)

## 12.7 Autres informations écotoxicologiques

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Élimination du produit/de l'emballage

##### Code de déchet/désignations des déchets selon code LVA / VVEA

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande LVA / VVEA.

##### Code des déchets produit

12 01 07 / 1105

Cependant, toute déviation de l'utilisation prévue et/ou présence de tout contaminant potentiel est susceptible de réclamer l'application d'un autre code de mise au rebut des déchets par l'utilisateur.

##### Désignation des déchets

Huiles d'usinage à base minérale sans halogènes (pas sous forme d'émulsions ou de solutions)

##### Solutions pour traitement des déchets

##### Élimination appropriée / Produit

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

##### Élimination appropriée / Emballage

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

##### Autres recommandations de traitement des déchets

Les récipients vides peuvent contenir des résidus, ils sont potentiellement dangereux. Ne pas essayer de re-remplir ou de nettoyer les récipients sans instructions appropriées. NE PAS METTRE SOUS PRESSIION, COUPER, SOUDER, BRASER, PERÇER, BROYER OU EXPOSER DE TELS RÉCIPIENTS A LA CHALEUR, AU FEU, AUX ÉTINCELLES, A L'ÉLECTRICITÉ STATIQUE OU TOUTE AUTRE SOURCE D'IGNITION.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Directives nationales

##### Classe risque aquatique (WGK)

Classe : 1 (Présente un faible danger pour l'eau.) Classification selon VwVwS

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.



**Nom commercial du produit :** ALUFLUID  
**Date d'exécution :** 29.10.2019 / DA  
**Date d'édition :** 29.10.2019 / DA

**Version (Révision) :** 5.0.0 (4.0.0)

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### 16.1 Indications de changement

Aucune

### 16.2 Abréviations et acronymes

ADR = L'Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
CAS = Chemical Abstracts Service  
CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges  
code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses  
COV = Composés Organiques Volatils  
CPSE = Concentration Prédite Sans Effet  
DNEL = Dose dérivée sans effet  
ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë  
IATA = Association Internationale du Transport Aérien  
IP346 = Méthode N° 346 de l'Institute of Petroleum pour déterminer la teneur en hydrocarbures aromatiques polycycliques par extraction au Diméthylsulfoxyde -DMSO  
LC50 = Concentration létale médiane  
LD50 = Dose létale médiane  
LogKoe = Coefficient de partage octanol/eau  
PTB = Persistants, Toxiques et Bioaccumulables  
SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques  
STEL = Limite d'exposition à court terme  
SVHC = Substances extrêmement préoccupantes  
tPtB = Très Persistant et très Bioaccumulable  
TWA = Moyenne pondérée dans le temps  
UVCB = Substances hydrocarbures complexes

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide des exigences d'information et évaluation de la sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Les sources d'information utilisées pour élaborer cette fiche de données de sécurité incluent une ou plusieurs des sources suivantes: résultats d'études toxicologiques internes ou de fournisseur(s), Robust Summaries du programme USA HPV, la base de données européenne IUCLID, publications de l'USA National Toxicological Program, et autres sources, de façon appropriée.

### 16.4 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### 16.5 Indications de stage professionnel

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

### 16.6 Informations complémentaires

Aucune

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.